

Association pour la Promotion des Activités Socio-Educatives de Vénissieux



Projet Éducatif et Associatif

2022-2026

Le contexte du projet 2022-2026

Ce projet 2022-2026 est réalisé :

- d'après un bilan collectif du projet 2018-2021, tant au niveau de l'action pour l'aboutissement des objectifs que sur les effets sur le public
- d'une journée d'échanges et d'élaboration collective entre élus du conseil d'administration et salariés de l'Apasev.
- d'aller-retours pour la rédaction.

Le contexte de la crise sanitaire covid, depuis fin 2019, qui colore fortement les actions, renforce les ambitions éducatives et sociales définies dans le précédent projet pour le public.

Les points essentiels:

- Réaffirmation forte des objectifs et des missions de l'association en direction du public
- Volonté de réaffirmer l'intérêt éducatif et social des séjours avec hébergements pour les enfants et jeunes, notamment depuis la crise, avec des actions ciblées et des partenaires.
- Développement des partenariats éducatifs, sociaux, avec les différents acteurs du territoire vénissien et du territoire d'implantation des structures.
- Renforcer l'accès aux structures, relancer la fréquentation très réduite en raison du covid
- Mesurer les enjeux et perspectives pour chaque structure (Projet, Bâti, RH).

Les Missions de l'Apasev
(convention avec la ville):

MISSIONS ET OBJECTIFS 2022-2026

- **Organiser des séjours d'enfants et de jeunes** en centres de vacances et de loisirs et favoriser les vacances familiales. (Champagneux, Noyer, Eyzin, Portiragnes et autres ...)
- **Promouvoir des activités d'animation et d'éducation** en direction de l'ensemble de la population à Vénissieux et à l'extérieur de la ville (en lien avec la politique éducative de la ville).
- **Organiser des classes découvertes** en direction des écoles de Vénissieux en priorité et rendre les structures accessibles aux établissements du 2nd degré.

LES OBJECTIFS SOCIO-EDUCATIFS VISÉS :

- **Permettre au plus grand nombre de Vénissiens** (enfants, jeunes, adultes, familles) **d'avoir accès à des loisirs éducatifs de qualité et de pouvoir partir en vacances.**
- **Favoriser l'accès des enfants et de jeunes à la citoyenneté, la solidarité, l'autonomie et à la responsabilité, développer un vivre ensemble de qualité.**
- **Accompagner la formation des acteurs** pour agir et mettre en vie les droits de l'enfant au quotidien et de façon concrète.

Prise en compte de tous les publics et de leurs diversités (éducation aux questions de santé (alimentation, bien-être....) et favoriser l'accès des séjours aux publics en situation de handicap).

Développer la transversalité et les démarches participatives (développer des partenariats contributifs au projet, favoriser la participation des acteurs et des publics...)

L'adaptation de l'offre éducative aux besoins du public (évaluer régulièrement les besoins des publics accueillis).

Eduquer à l'environnement et viser le développement humain durable (inscription des actions et structures dans l'Agenda 21 de la ville, développer des projets et des espaces d'éducation à l'environnement, faire évoluer nos pratiques et nos fonctionnements vers plus prise en compte de l'environnement...).

Traduction concrète sur nos fonctionnements pour 2022-2026:

LES OBJECTIFS SOCIO-EDUCATIFS VISÉS:

- Permettre au plus grand nombre de Vénissians (enfants, jeunes, adultes, familles) d'avoir accès à des actions éducatives de qualité et de pouvoir partir en vacances.



- Travailler un accueil de qualité sur nos sites (physique, humain, visuel... locaux...vie quotidienne).
- Développer une information, communication efficace et pertinente envers les publics et les partenaires **afin de « remonter » le taux de fréquentation suite à la crise sanitaire.** (Réseaux sociaux, refonte du site...)
- **Elaborer des projets de structures et pédagogiques qui répondent aux objectifs éducatifs, sociaux et environnementaux et contribuent à un accueil et des séjours de qualité.**

- Favoriser l'accès des enfants et des jeunes et des familles à la citoyenneté, la solidarité, l'autonomie et à la responsabilité, développer un vivre ensemble de qualité.



- **Consolider les projets pédagogiques structurants et concevoir des fonctionnements qui permettent l'exercice de la citoyenneté, de la participation; favorisent l'autonomie, et l'ouverture sur les autres...pour les publics, et pour les acteurs.**
- Renforcer la mixité des publics (ouverture aux publics extérieurs (1/3 des places)
- **Participation des usagers à la mise en œuvre d'actions et au bilan.**

Traduction concrète sur nos fonctionnements pour 2021-2024:

LES OBJECTIFS SOCIO-EDUCATIFS VISÉS:

- Accompagner la formation des acteurs pour agir et mettre en vie les droits de l'enfant au quotidien et de façon concrète.



- **Elaborer des plans de formation** de divers niveaux (salariés permanents, animateurs...) **sur les objectifs du projet afin de les mettre en œuvre sur nos structures, dans nos pratiques.** (montée en compétences)

- **L'intégration d'un volet santé**



- **Expérimenter des outils et pratiques favorisant l'accueil des publics à besoins particuliers, développer les partenariats.**



- **Prendre en compte la « santé » dans nos pratiques:** alimentation (circuit court, produit frais...), hygiène, soins (formations aux 1^{er} secours...), activités physiques...

- Eduquer à l'environnement et viser le développement humain durable



- **Consolider les projets et actions en cours** (Eyzin, Champagneux, Noyer) et les inscrire dans le fonctionnement classique de la structure.



- **Développer des pratiques, des actions et un projet de structure sur les adultes (camping)** sur ces questions. (fonctionnement, activités et services aux usagers)

- Développer la transversalité et les démarches participatives



- **Développer des partenariats contributifs** au projet et aux structures, favoriser l'implication des acteurs et des publics...favoriser les échanges d'actions (travaux, embellissement contre accueil).

- **Développer des partenariats éducatifs** (structures de Vénissieux et ailleurs), partenariats de services (travaux, entretiens, fournisseurs), partenariats institutionnels.

DES PRIORITES POUR 2022-2026 (1/2)

- **EDUCATIF**: PRIORISER LE VIVRE ENSEMBLE DE QUALITÉ ET LES PROJETS PEDAGOGIQUES ADAPTES À L'ENVIRONNEMENT DES STRUCTURES.

La covid a engendré une dégradation sur les habitudes des enfants, une désocialisation pendant plusieurs mois. Afin de remédier à cela, il faut que le nouveau projet favorise les départs en séjours collectifs et renforce les objectifs fondamentaux: réapprendre le vivre ensemble, la vie en collectivité positivement. Toutes les structures doivent élaborer un projet décliné du projet éducatif (projet pédagogiques, projet de saison pour le camping...) renforçant les actions en ce sens, et l'implication des publics.

- **COMMUNICATION** : DÉVELOPPER LES ACTIONS DE COMMUNICATION EN S'APPUYANT SUR LES PARTENAIRES, LES ACTEURS DES DIFFÉRENTS TERRITOIRES, ET LES OUTILS DE COMMUNICATION UTILISÉS PAR LE PUBLIC. // PARTENARIAT AVEC LA DRC

- **RENFORCER LES PARTENARIATS CONTRIBUTIFS AU PROJET ET AUX STRUCTURES:**

- Développer des partenariats avec les maisons rurales et familiales, les lycées professionnels, pour la fréquentation des centres, mais également pour des projets d'entretien des sites...
- Lancer des chantiers jeunes ce qui permettrait à des jeunes de découvrir un autre environnement.
- Proposition aux familles de venir passer une journée au centre à la condition de venir accompagnée d'une autre famille jamais venue.
- Organiser une journée découverte / portes ouvertes des structures aux usagers // aux partenaires.

DES PRIORITES POUR 2022-2026 (2/2)

➤ **SUR LE PLAN DE FORMATION :**

Prioriser les formations obligatoires (SST...), les formations liées au projet pédagogique, et les formations de développement de compétences dans la fonction occupée et pour la mise en œuvre du projet.

➤ **SUR LE PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP : METTRE EN PLACE DES PROCEDURES SIMPLES POUR LES EQUIPES ET POUR LES PARENTS/ TRAVAILLER L'INFORMATION, LA FORMATION et définir LE PERIMETRE.**

- Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap dans des séjours classiques afin de contribuer à la socialisation et l'autonomie.

- Renforcer l'accompagnement des parents lors de l'inscription (rdv rallongés, documents d'inscription plus précis, identifier les besoins de l'enfant avec plus de précision)

- Prioriser les formations pour accueillir ce public.: la formation des agents d'accueil et des encadrants sur les sites

- Renforcer le partenariat avec les éducateurs et enseignants pour mieux connaître l'enfant. Pour cela il faut l'autorisation des parents. / l'accompagnement des structures partenaires (service enfance, santé, écoles...).

- Développer notre capacité à orienter vers des séjours spécialisés quand cela est nécessaire (définir les limites de nos possibilités d'accueil).

L'accueil de certains enfants en situation de handicap impose un encadrement individualisé et donc un coup financier supplémentaire: mettre en œuvre ce choix de politique budgétaire.